

Le projet d'aménagement de l'Îlot des Minimes

La rénovation du quartier situé autour de l'église Saint-Pierre, appelé îlot des Minimes, changera le visage du cœur de Mâcon. Une place majeure de plus de 9 400 m² sera créée, à l'interface de nombreux espaces publics, incluant la rue Guichenon, le parking Tourneloup, les abords de l'Îlot des Minimes et de l'église Saint-Pierre.

Cet aménagement a pour objectif de proposer de nouveaux usages, revoir le stationnement et créer des espaces végétalisés pour apporter de la fraîcheur.

Le projet de l'Îlot des Minimes

Lors de la conception de ce projet, les services de la Ville ont intégré les enjeux environnementaux au cœur de leur réflexion. Il s'agit non seulement de favoriser la biodiversité mais également d'apporter un rapport d'échelle équilibré entre le végétal et le bâti. Une attention toute particulière a également été apportée à l'accessibilité de cet espace pour tous les usagers.

Ainsi, le principe de récupération des eaux pluviales a été inclus dans le projet global avec la collecte des eaux dans les espaces verts ou dans des noues venant remplacer des bordures. Les places de stationnement du parking Tourneloup seront perméables, c'est-à-dire qu'elles permettront à l'eau de s'infiltrer dans le sol et d'irriguer les nouveaux arbres qui seront plantés. De plus, le pourtour de l'église sera agrémenté d'espaces verts et des banquettes végétales seront aménagées devant les halles et sur la place Saint-Nizier afin de délimiter l'espace de circulation des véhicules.

Des massifs en saules tressés démarqueront le jardin et la voie et dissuaderont le stationnement des véhicules. Des végétaux seront plantés et mélangés avec des bulbes. Des couvre sols à floraison échelonnées dans l'année seront choisis pour leur qualité paysagère mais aussi pour leur intérêt aromatique. Ce principe s'inspire des jardins médiévaux qui entouraient les églises au Moyen-Âge.

Par ailleurs, les habitants de l'Allée Saint-Pierre ont proposé d'aménager des jardins partagés. Ce projet est étudié par la Ville afin qu'il soit complémentaire des carrés potagers et de la conception paysagère des massifs afin de constituer des jardins harmonieux et évolutifs suivant les saisons.

De plus, pour compenser les différents niveaux du site, une allée piétonne traversière accessible aux poussettes et fauteuils PMR en matériau perméable sera implantée. Elle se poursuivra jusqu'au futur passage des halles.

Concernant le mobilier urbain qui sera installé, des arceaux vélos seront implantés. Un projet de garage à vélos pour les habitants est à l'étude dans le bâtiment appartenant à la Ville, rue Guichenon

<https://www.macon.fr/ma-ville/les-grands-projets/coeur-de-ville-coeur-de-vie/amenagement-de-lilot-des-minimes/le-projet-damenagement-de-lilot-des-minimes?>

on.

Une trentaine de places sont prévues avec possibilité de stationnement pour des vélos à assistance électrique (VAE) et un atelier d'autoréparation sera aménagé.

Le projet de l'îlot des Minimes comprend également la construction d'un bâtiment neuf et l'agrandissement des halles Saint-Pierre.

La construction d'un bâtiment neuf

Ce nouveau bâtiment abritera une résidence seniors de 80 logements, une maison médicale, une surface commerciale de 450 m² et un parking souterrain de plus de 100 places qui viendra compléter l'offre de stationnement existante.

L'agrandissement des halles Saint-Pierre

Le projet de l'îlot des Minimes prévoit aussi l'agrandissement des halles Saint-Pierre. Cette extension, pilotée par la Ville de Mâcon, permettra d'accueillir une douzaine de commerçants.

Une salle d'exposition de 145 m², recouverte par une verrière, sera aménagée au cœur des halles à la place du cloître.



En chiffres

- > **Création d'une place majeure de plus de 9 400 m²**
- > Près de **40 espèces végétales** plantées en alternance selon leur floraison
- > Près de **20 arbres** plantés
- > **525 m² de pierre de Comblanchien** posés
- > Près de **450 m² de surface commerciale**
- > Plus de **100 places de parking** souterrain
- > Un résidence seniors de **80 logements**



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE

<https://www.macon.fr/ma-ville/les-grands-projets/coeur-de-ville-coeur-de-vie/amenagement-de-lilot-des-minimes/le-projet-damenagement-de-lilot-des-minimes?>

